

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes - Walbourg

Présents :

M. François ANSTETT, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF, M. Francis WOLF, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Joel HERZOG, M. Éric HOFFSTETTER, Mme Marie-José HOLZ, M. Francis KLEIN, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à Mme Isabelle DOLLINGER), M. Michel LOM, M. Marc MOSER, M. Gérard NIEDERER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Dany ZOTTNER), Mme Brigitte STEINMETZ (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Serge STRAPPAZON, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ.

DCS 2021-III-01 Désignation du secrétaire de séance

DCS 2021-III-02 Adoption du PV du comité syndical du 11 septembre 2021

DCS 2021-III-03 Validation du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)
de l'Alsace du Nord

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes – Walbourg

Délibération CS n°2021-III-01 : Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. Claude STURNI propose la candidature de M. Roger ISEL.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité

Désigne M. Roger ISEL, comme secrétaire de séance.

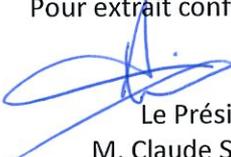
Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Affiché au siège du PETR, le

21/10/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme



Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes - Walbourg

Présents :

M. François ANSTETT, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF, M. Francis WOLF, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Joel HERZOG, M. Éric HOFFSTETTER, Mme Marie-José HOLZ, M. Francis KLEIN, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à Mme Isabelle DOLLINGER), M. Michel LOM, M. Marc MOSER, M. Gérard NIEDERER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Dany ZOTTNER), Mme Brigitte STEINMETZ (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Serge STRAPPAZON, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ.

DCS 2021-III-01 Désignation du secrétaire de séance

DCS 2021-III-02 Adoption du PV du comité syndical du 11 septembre 2021

DCS 2021-III-03 Validation du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)
de l'Alsace du Nord

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes – Walbourg

Délibération CS n°2021-III-02 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du samedi 11 septembre 2021

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le procès-verbal de la séance du samedi 11 septembre 2021 a été transmis préalablement au présent comité syndical.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du samedi 11 septembre 2021.

Charge M. le Président des formalités correspondantes

Affiché au siège du PETR, le	Pour extrait conforme
21/10/2021	
Pour ampliation	Le Président, M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes - Walbourg

Présents :

M. François ANSTETT, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, M. André BURG, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, M. Guillaume PETER, M. Claude RAU, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Etienne WOLF, M. Francis WOLF, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. Daniel BECK (pouvoir donné à M. Patrice HILT), Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Joel HERZOG, M. Éric HOFFSTETTER, Mme Marie-José HOLZ, M. Francis KLEIN, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX (pouvoir donné à Mme Isabelle DOLLINGER), M. Michel LOM, M. Marc MOSER, M. Gérard NIEDERER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Denis RIEDINGER, M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, M. Philippe SPECHT (pouvoir donné à M. Dany ZOTTNER), Mme Brigitte STEINMETZ (pouvoir donné à Mme Marie-Odile BECKER), M. Serge STRAPPAZON, M. Jean-Max TYBURN, M. Gérard VOLTZ.

DCS 2021-III-01 Désignation du secrétaire de séance

DCS 2021-III-02 Adoption du PV du comité syndical du 11 septembre 2021

DCS 2021-III-03 Validation du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)
de l'Alsace du Nord

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes – Walbourg

Délibération CS n°2021-III-03 : Adoption du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE) de l'Alsace du Nord

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Issue de la convergence du Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), une démarche spécifique au Grand Est, d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations est menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle porte le nom de Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE).

Guidée par les principes de transition écologique et de cohérence territoriale, cette relance s'inscrit dans les orientations du Business Act et du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Grand Est.

Les PTRTE sont conclus pour la période 2020-2026. Ils incarnent un partenariat inédit de l'État et des collectivités territoriales qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement de l'accès aux différentes aides déployées par l'État, la Région Grand Est, ainsi que par la Collectivité européenne d'Alsace associée à la démarche.

Au plan local, le PTRTE est élaboré à l'échelle du périmètre du PÉTR de l'Alsace du Nord, compétent en matière de transition écologique et énergétique à travers le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et d'aménagement de l'espace à travers le schéma de cohérence territoriale (SCoT), tous deux élaborés à l'échelle du périmètre du PÉTR de l'Alsace du Nord. Le fait de signer ledit PTRTE à l'échelle du PÉTR ne signifie pas que les opérations y figurant sont portées par le PÉTR lui-même. Communes membres, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et acteurs privés peuvent nourrir le pacte avec leurs projets.

Si le PÉTR de l'Alsace du Nord coordonne la démarche d'élaboration du pacte, les six EPCI membres du PÉTR de l'Alsace du Nord en sont les cosignataires.

Le pacte n'est pas un document figé, mais évolutif. De nouvelles opérations pourront y être inscrites.

En ce qui concerne la gouvernance du PTRTE, un comité de suivi intitulé « comité de pacte pour le PTRTE de l'Alsace du Nord » est mis en place. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets.

Par conséquent, il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) de l'Alsace du Nord et d'autoriser le Président à signer le pacte, ainsi que tous documents y afférents.

Séance du samedi 16 octobre 2021 à 8h30

Séminaire de Jeunes – Walbourg

Délibération CS n°2021-III-03 : VALIDATION DU PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE) DE L'ALSACE DU NORD (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- Vu la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CRTE sur le territoire national,
- Vu la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019 sur le Pacte territorial Grand Est,
- Vu l'accord régional de relance Grand Est 2021-2022, approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'Etat et la Région,
- Vu le courrier d'intention en date du 11 janvier 2021, cosigné par l'ensemble des présidents des six EPCI membres du PETR de l'Alsace du Nord et proposant le PETR de l'Alsace du Nord comme périmètre de référence pour la contractualisation,
- Vu le courrier du Président du PETR de l'Alsace du Nord, en date du 02 mars 2021, confirmant ce périmètre de contractualisation,
- Vu le courrier du Président du SYCOPARC, en date du 1^{er} avril 2021, souhaitant être associé à la gouvernance du PTRTE,

Considérant que le périmètre retenu est celui du PETR de l'Alsace du Nord pour signer le PTRTE,

Approuve le projet de Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) de l'Alsace du Nord tel qu'annexé à la présente délibération.

Autorise le Président à signer ledit PTRTE de l'Alsace du Nord, ainsi que tous documents y afférents.

Charge le Président des formalités correspondantes.

Affiché au siège du PETR, le

24/10/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme



Le Président,
M. Claude STURNI